



Assemblée générale

Adret Morvan
association loi 1901
R.N.A. : W582000487

siège :
ferme de l'Huis Dupin
58140 Gâcogne

www.adretmorvan.org
contact@adretmorvan.org
03 86 22 70 97

Rapport moral	1
Rapport d'activité	2
Rapport financier	3

Rapport Moral

Général

2014 aura été une année de transition. En effet la pression permanente vécue depuis le début de l'affaire due aux incertitudes, aux rebondissements de l'affaire, aux coups fourrés de nos élus et du préfet est retombée sensiblement depuis la décision du conseil d'État. En rejetant la demande des porteurs du projet, en renforçant les décisions de suspension du tribunal administratif le conseil d'État a clairement confirmé que l'avenir du projet Erscia était bien compromis permettant ainsi d'attendre sereinement les 2 derniers jugements sur le fond.

2014 est donc une transition d'un rythme d'activité guidée par les événements vers un rythme plus normal pour une association. Ce changement n'a pas été simple à gérer pour le CA et le passage d'une lutte acharnée contre un projet néfaste vers une phase qui visait à construire des outils pour agir concrètement a déstabilisé une partie du CA.

Un travail de fond a été conduit sur plusieurs mois pour comprendre et analyser notre nouvelle situation. Des pistes d'évolution ont été construites en vue d'engager une réflexion constructive en assemblée générale et de trancher sur un certain nombre d'orientations possibles. Des propositions pour impliquer mieux les adhérents dans le processus de décision du CA en cours d'année seront aussi proposées.

Le travail dans le cadre d'actions conjointes avec SOS forêts France et le Réseau d'Alternatives Forestière s'est poursuivi. La veille environnementale a permis le suivi de 2 projets locaux importants : l'extension de la carrière de Sardy et le méthaniseur de Corbigny ainsi qu'une contribution importante au collectif SOS forêt sur la problématique biomasse. Le projet d'écolieu s'est concrétisé grâce à l'action de nombreux adhérents qui ont contribué au projet.

Erscia

En avril 2104, 2 des 4 arrêtés préfectoraux en jugement ont été annulés par le tribunal administratif (défrichement et loi sur l'eau), l'annulation du défrichement, entraînant la nullité du lotissement et du permis de construire (les 2 autres arrêtés pourtant jugés valables).

En avril 2015, les deux derniers arrêtés ont

été annulés par la justice. Les 6 arrêtés sont donc aujourd'hui nuls.

L'arrêté ICPE a été annulé en mettant en avant deux points importants : le pompage de l'eau dans l'Yonne avec le rejet des eaux de process à 30° dans le Sadry, ruisseau classé aire de reproduction d'espèces protégées et non financement du projet. En effet les projets polluants doivent provisionner l'argent en cas d'accident et de remise en état du site. Le juge a considéré avec une pointe d'humour que 30 000 euros de provision pour un projet de 8 millions d'euros risquaient de ne pas suffire...

Quant à l'arrêté de destruction d'habitat d'espèces protégées, le jugement a été conforme au positionnement du Conseil d'État, principalement sur le problème de l'intérêt public majeur qui n'a pas été retenu. En effet l'intérêt public majeur est évoqué pour justifier la continuité d'une autoroute ou d'une voie ferrée voire d'un aéroport. Alors sauf si Christian Paul obtient la construction d'un aéroport international à Corbigny, personne ne pourra plus rien construire dans le bois du Tronçay contrairement aux rumeurs que propage la communauté de communes avec l'aide du JDC. Le pourvoi en appel reste cependant encore possible pour les porteurs du projet...

La ZAD

La pression sur le bois étant retombée après la décision du conseil d'État, le dispositif a été allégé après une assemblée générale de "Zadistes". Après les jugements du tribunal administratif, il va falloir maintenant envisager (dans l'été ?), comme prévu, de démonter partiellement la ZAD et rouvrir les chemins dès les délais d'appel écoulés. Toujours comme prévu en assemblée générale, les constructions en bois seront maintenues pour l'instant.

L'écolieu

Comme vous le savez, l'écolieu est en train de voir le jour grâce au prêt du local par la propriétaire (contre un petit défraiement) en attendant qu'Adret obtienne la somme nécessaire à son achat. Les premières activités ont été très satisfaisantes. La méthode de travail utilisée depuis octobre a été aussi très positive et très intéressante, puisque ce projet a été porté et construit par les adhérents. Et c'est environ une trentaine de militants qui se sont mobilisés, d'abord pour arrêter les grandes lignes en octobre, pour monter le projet jusqu'en janvier et rentrer dans le concret en mars pour les premiers travaux et en avril pour l'ouverture au public.

L'association de gestion du lieu créée l'année dernière (Sycomor) a été activée et elle prendra en charge à terme la gestion pratique du lieu.

Ce projet a mobilisé une énergie exceptionnelle de la part des adhérents et les résultats sont tangibles aujourd'hui. Mais beaucoup de travail reste à faire pour atteindre l'ensemble d'objectifs ambitieux portés par le lieu qui pourrait devenir un outil d'action très important pour notre association.

La forêt

L'implication d'Adret Morvan a été très importante au sein du collectif SOS Forêt et soutenue au sein des rencontres alternatives forestières. Ces deux collectifs utilisent des leviers différents mais tentent tous deux de poser les vrais problèmes actuels de la forêt et proposer des vraies solutions face à la politique industrialiste à courte vue menée par l'État sous influence des lobbies industriels. Car c'est bien une course contre la montre qu'il faut mener sur tout le territoire pour espérer avoir une petite chance de changer les choses.

Mais des actions locales ont aussi été menées comme la réponse à Jean-Yves Caullet sur le site d'information l'Yonne L'autre, la contribution d'Adret Morvan au nouveau référentiel FSC France, les Échanges sur les problèmes forestiers avec d'autres associations environnementales de Bourgogne... Plusieurs adhérents et membre du CA ont participé à la création d'un groupement forestier (le groupement forestier du chat sauvage) en vue d'acheter des forêts pour les préserver de l'enrésinement. Bien que cette initiative ne soit pas initiée par Adret Morvan, c'est une action qui était en cours de réflexion au sein de l'association et cette initiative citoyenne devrait permettre d'avancer plus vite dans cette initiative très concrète. La constitution du groupement a pris du retard suite à des complications administratives mais devrait être opérationnelle au cours de l'été. Ce groupement forestier a pour objectif de s'élargir à tous ceux qui le souhaitent dans les mois qui viennent.

Rapport d'activité

Organisation

Le fonctionnement du CA a été moins bousculé par les aléas de l'actualité, bien que l'implication importante de plusieurs membres du CA d'Adret Morvan dans le collectif SOS forêt et l'urgence de l'action nécessaire dans le cadre de la loi forêt n'aient pas facilité la gestion de certaines tâches administratives moins prioritaires mais néanmoins nécessaires.

Le CA s'est réuni souvent (une fois par mois en moyenne).

Un regret partagé par l'ensemble du CA est de ne pas avoir réussi à créer les conditions d'une implication plus importante des adhérents dans une proportion suffisante au regard de notre nombre. Un des enjeux du nouveau CA sera certainement de trouver les modalités pour que tous ceux qui le souhaitent puissent s'impliquer en fonction de leurs disponibilités et de leurs envies. Cela passera certainement par le fonctionnement des commissions mais l'acquisition du lieu pour l'association qui devrait aussi faciliter les échanges et identification des envies, des compétences etc.

La communication

Le levée des pressions incessantes sur le dossier Erscia et l'ampleur des projets en cours nous a de fait un peu lever le pied sur les productions du journal de diffusion publique « l'écho des adrets ». Cependant le dernier (probablement) numéro sur Erscia est en préparation, ce qui ne signifie pas la disparition du journal mais une évolution de contenus, des modes de diffusion et du comité de rédaction. Un des points qui devra être débattu lors de la prochaine assemblée générale.

Il faut noter aussi une baisse d'activité sur les réseaux sociaux qui devrait se redynamiser sous peu.

L'effort a été porté cette année sur la refonte du site internet, en vue de créer un outil plus facile à mettre à jour par des novices du « code » informatique. Une page dédiée à l'écolieu a été créée et des nouveaux outils de diffusion permettant la diffusion informatique d'une nouvelle formule de lettre aux adhérents ainsi que d'une lettre dédiée au « Carrouège ».

L'écho des adrets

Cette année, un numéro sur la forêt a été diffusé et un autre est en préparation pour faire le bilan sur l'affaire Erscia.

L'assemblée générale sera l'occasion de réfléchir à la nouvelle formule de l'écho des adrets maintenant que l'affaire Erscia se clôt.

Les relations avec d'autres entités et sollicitations diverses

Sollicités par diverses organisations, nous avons participé à des réunions dans la région sur le TAFTA, les pesticides, le projet de Biogaz de Corbigny... Au-delà de la Bourgogne, nous

avons participé à de nombreux rassemblements sur la forêt (voir plus loin) mais aussi expliqué le problème posé par ERSCIA comme dans un café culturel à Aubusson au côté des auteurs du livre « L'état de nos forêts » ou aux rencontres libertaires à Eychenat où nous avons présenté la lutte d'Adret Morvan contre le projet ERSCIA pendant une soirée de débat sur les zad, au côté d'un intervenant de « tant qu'il y aura des bouilles » (zad du Testet). Ou encore soutien à des associations ou collectifs qui nous ont aidés comme Notre Dames des Landes ou les Lentillères de Dijon.

Nous avons aussi accueilli certaines de ces associations comme l'ACIPA (Notre Dames des Landes) et Nature sur un plateau pour discussions débats et visites de terrain.

Écolieu

Le projet a mobilisé de nombreux adhérents et a créé une belle dynamique. Le groupe constitué en octobre s'est réuni 5 à 6 fois jusqu'en mars pour travailler à définir le projet et, en parallèle, les groupes se sont réunis pour avancer concrètement.

De mars à mai plusieurs chantiers participatifs ont eu lieu et ont permis de rénover le lieu, de faire des travaux de remise en fonctionnement, de petites réparations et de mise en place d'un chauffage à bois.

Depuis mai, le lieu est ouvert : le bar fonctionne, le « restaurant » aussi, le marché est lancé et se tiendra tous les samedis pendant l'été. Des concerts et des débats (inaugurés hors les murs par Gilles Clément à la salle communale de Vauclair) se sont tenus ainsi que plusieurs petites activités organisées par les militants.

Le responsable du bar a effectué le stage obligatoire pour exploiter la licence IV et un autre fera le stage restauration (hygiène) sous peu.

Sont programmés : la rénovation des bureaux, la fabrication de l'atelier sérigraphie, le développement du projet « boutique bio », l'expo forêt et l'aménagement du centre de ressource sur la forêt.

La campagne de don auprès des adhérents a permis de rassembler environ 12 000 euros et une campagne de financement participatif vient d'être lancée sur internet.

<http://www.kisskissbankbank.com/le-carrouege-un-ecolieu-pour-le-morvan>

Forêt

Adret Morvan a participé à 3 « rencontres alternatives Forestières » en Auvergne. Des échanges en ont découlé avec plusieurs associations dont Nature sur un plateau qui, suite aux rencontres qui ont eu lieu sur le plateau de Millevaches s'est déplacée ensuite dans le Morvan et à plusieurs réunions de SOS forêt.

Adret Morvan s'est très impliquée dans la bataille de SOS forêt et a fourni un très gros travail pour amender la « loi forêt » avec campagne de mail aux sénateurs, pétition de 40 000 signatures, manif au Sénat et au Panthéon, plusieurs rencontres de différents groupes politiques...

Une balade a été mise au point aux alentours de Gacogne qui permet la découverte d'une typologie de forêt diverses, des plus intéressantes aux plus dramatiques...

En décembre, sollicités par le support d'information numérique « l'Yonne l'autre » nous avons répondu à l'interview de Jean-Yves Caullot (président de l'ONF et député d'Avallon). Nous y dénonçons les impacts négatifs tant environnementaux économiques que sociaux, de la conversion des forêts du Morvan en zone de culture industrialisée de douglas.

<http://yonnelaautre.fr/spip.php?article7916>

Nous avons participé en janvier 2014 à la création de Bourgogne-Environnement-Nature, devenue entre-temps FNE-Bourgogne sans pouvoir y adhérer dans un premier temps, Adret Morvan n'étant pas affiliée à FNE.

Nous y avons un représentant indirect au Conseil d'Administration (adhérent à adret Morvan et au CLAPEN21) et qui a en charge les problématiques forestières. Nous envisageons de soumettre notre adhésion à FNE Bourgogne en 2015.

Au sein de cette instance nous suivons plus particulièrement deux dossiers liés à la forêt : nous soutenons la création du Parc National Feuillus de Plaine ou PNFP à cheval sur le Nord de la Côte d'Or et le sud de la Haute Marne (interventions sur la gestion forestière et sur la chasse dans la réserve intégrale) et nous contestons le projet de création du Center Parc Le Rousset (71).

En septembre 2014 ADRET a présenté à l'occasion du Grand Dej' des associations à Dijon, sous le chapiteau du CLAPEN21, les dérives de la gestion forestière dans le morvan.

En novembre 2014, ADRET a présenté avec Bourgogne Environnement Nature, le CLAPEN21 et Yonne Environnement Nature sa contribution à la consultation FSC pour tenter d'influencer les contours des nouvelles contraintes du label en France...

Le 18 décembre 2014, ADRET a participé à la journée « réflexion sur les loisirs motorisés en milieu naturel » organisée par le Parc du Morvan et le CG58.

Nous avons fait part de notre extrême réserve quant au développement dans le Morvan du sport mécanique soutenu par nos élus.

Compte rendu de cette journée sur le compte Face Book d'ADRET

<https://fr-fr.facebook.com/AdretMorvan/posts/1074086285950172:0>

ZAD

Depuis la décision du conseil d'État, l'activité principale de la ZAD a été le rangement et l'évacuation de matériel inutile, bien que des associations amies y aient tenu des réunions régulières, y compris en hiver...

Procès du président

Doit-on mettre au « rapport d'activité » le procès de notre président et du médecin suite aux événements dans le bois du Tronçay ? Peut-être vaut-il mieux oublier l'énergie dépensée par les policiers enquêteurs et le tribunal (avec nos impôts) pendant des mois pour boucler cette investigation...

Compte de résultat 2014

Les frais de communication sont en chute et sont liés directement à une pression moindre sur le dossier Erscia et à un temps de réflexion engagée par le CA sur notre avenir, freinant un peu les dépenses de communication en attente des nouveaux objectifs.

Nous pouvons noter un résultat relativement proche des prévisions.

Dépenses de Trésorerie	
Communication / Adhérents	1 042,80
Eco des Adrets N°5	1 018,80
Tract passe partout	
autre internet, tél etc.	24
Frais Postaux	420,48
A. G.	524,78
Musiciens (animation AG)	470
Fournitures bureau/ Photocopie	
	329,2
Abonnements/Assos	317
Avocat - Huissier	2 000,00
Documentation	0
Réunion Publique conferences	791,81 700
Repas Invités	
	70
Assurance	363,44
Déplacements	66
Déplacement (essence)	66
frais bancaire	7,55
TOTAL	5 933,06

Recettes de Trésorerie	
Renouvellement Adhésions	
	2 380,00
Nouveaux Adhérents	
	Nouveaux Adhérents
Dons - ZAD	0
Dons - Paypal	300
Dons - Adret	925
Fondation terre humaine	
	2 000,00
Reunion Publique	
	640,6
Fondation terre humaine	
	600,0
Bénéfice de l'exercice	
	682,54
Report 2013	
	5 227,22
Excédent cumulé fin 2014	
	5 909,76

Compte prévisionnel 2015

Dépenses de Trésorerie	
Communication / Adhérents	2 000,00
Tract passe partout	1 000,00
autre internet, tél etc.	200
Frais Postaux	700
A. G.	
	600
Défraiement invités	500
Fournitures bureau/Photocopie	200
Abonnements/Assos	300
Documentation	100
Réunion Publique	150
Repas Invités	150
Assurance	560
Déplacements	500
frais bancaire	20
TOTAL	6 480,00

Recettes de Trésorerie	
Renouvellement Adhésions	
	4 500,00
Nouveaux Adhérents	
	250
Dons - Adret	
TOTAL	
	4 750,00
Bénéfice de l'exercice	
	-1 730,00
Report 2014	
	5 933,76
Excédent cumulé fin 2015	
	4 203,76

Bilans

Cette année, il est nécessaire de produire un bilan car les comptes se complexifient avec l'achat de la licence IV (2 000 €) qui sera rétrocédée à Sycomor ainsi que les dons des adhérents en vue de l'achat du local (6 780 € en 2014). Ces deux lignes n'ont pas vocation à être présentes dans le compte de résultat mais dans le bilan.

BILAN AU 31/12/2012

ACTIF		PASSIF	
BANQUE	3 303,13 €	RESULTAT	3 303,13 €
	3 303,13 €		3 303,13 €

BILAN AU 31/12/2013

ACTIF		PASSIF	
BANQUE	5 227,22 €	REPORT A NOUVEAU	3 303,13 €
		RESULTAT	1 924,09 €
	5 227,22 €		5 227,22 €

BILAN AU 31/12/2014

ACTIF		PASSIF	
LICENCE IV	2 000,00 €	REPORT A NOUVEAU	5 227,22 €
BANQUE	10 689,76 €	CREDITEURS DIVERS (dons)	6 780,00 €
		RESULTAT	682,54 €
	12 689,76 €		12 689,76 €

Investissements 2015

L'achat prévu du local nécessite de rassembler les financements nécessaires. La fondation Terre humaine a accepté de nous financer de 15 000 euros en principe pour des travaux d'aménagement et d'investissement. Toutefois ils acceptent, si besoin d'en consacrer une partie à l'achat du lieu, c'est pourquoi dans le prévisionnel 2015, nous avons réparti la somme sur ces deux postes.

investissements 2015

Achat local		Financement	
	45 000		45 000
Achat local	40 000	Don adhérent 2014	6 780
Notaire	5 000	Don adhérents 2015	6 220
		Don Fond. Terre humaine	7 500
		Financement participatifs	16 000
		Autres dons	8 500
Investissement local	7 500	Financement	7 500
Achats gros matériel et travaux	7 500	Don Fond. Terre humaine	7 500
TOTAL	52 500		52 500